



HAUTES-PYRENEES

Mardi 22 juin 2021

Jean-Louis CAZAUBON, tête de liste départemental et ses colistiers échangent avec des acteurs économiques de la Vallée des Gaves

Défendre nos produits et nos savoir-faire !

Mardi 22 juin, Jean-Louis CAZAUBON, tête de liste départemental de L'Occitanie en commun avec Carole DELGA et ses colistiers Cécile PREVOST et Noël PEREIRA, Maire de Pierrefitte-Nestalas en présence de Maryse CARRERE, Sénatrice et nouvelle Conseillère départementale élue du canton de la Vallée des Gaves ont rencontré des acteurs économiques de la Vallée des Gaves après avoir échangé avec des producteurs, haut-pyrénéennes et haut-pyrénéens au marché d'Argelès-Gazost le matin. Un mot d'ordre : défendre nos produits et nos savoir-faire !

A Beaucens, lors de la visite de l'agence de design et d'aménagements d'intérieurs Pyrénées Tendances, née de l'association de Marie-Andrée, décoratrice d'intérieur et de son fils Maxime, designer de mode, Jean-Louis CAZAUBON n'a pas manqué de relever le constat qui a conduit les deux entrepreneurs à créer l'entreprise : « Vous êtes parti du constat que les Pyrénées, qui jouissent d'une renommée mondiale, étaient peu représentées dans la décoration intérieure et vous avez eu raison ! ». Pyrénées Tendances propose des prestations globales et personnalisées valorisant un savoir-faire artistique, artisanal et local. Jean-Louis CAZAUBON a insisté sur la volonté de Carole DELGA d'œuvrer pour le rééquilibrage et les solidarités dans les territoires en leur garantissant un développement équilibré tout en favorisant leur attractivité.

A l'atelier de Pierre Sajous, artisan charcutier qui travaille notamment le Porc Noir de Bigorre AOP, Jean-Louis CAZAUBON, l'ancien Président des Chambres d'agriculture des Hautes-Pyrénées et de Midi-Pyrénées, Vice-Président de la Région en charge de l'agroalimentaire et de la viticulture a détaillé la création d'un fonds anti-faillites de 100 M€, avec une participation des assureurs, pour protéger l'emploi et les TPE – PME fragilisées par la « dette COVID » et mobiliser l'épargne citoyenne populaire au profit de l'emploi local. Jean-Louis CAZAUBON a ainsi déclaré : « Sans relâche, nous continuons de sillonner les Hautes-Pyrénées et d'apporter notre soutien aux entreprises, à l'emploi et à nos producteurs locaux pour valoriser nos savoir-faire uniques et le produit en Occitanie ! ».

PROJET ÉCONOMIQUE :

« POUR LA TRANSFORMATION, LA RELOCALISATION ET LA SOUVERAINETÉ AU SERVICE DE L'EMPLOI, SUR TOUS LES TERRITOIRES. »

1. UNE PRIORITÉ : LA RÉINDUSTRIALISATION VERTE DE NOS TERRITOIRES

Confrontée à une crise économique sans précédent, l'industrie française doit aujourd'hui retrouver sa souveraineté. La Région est le bon échelon pour agir car elle permet de créer des filières structurantes pour le territoire et solides pour l'avenir. Carole Delga propose trois axes concrets pour opérer la réindustrialisation verte de nos territoires :

>TRANSFORMER LES FILIÈRES ET FAIRE ÉMERGER CELLES D'AVENIR

- Objectif 100 000 « emplois de demain » en faveur de nouvelles filières : biothérapies, énergies renouvelables (hydrogène vert et éolien en mer), écoconstruction, mobilités du futur.
- L'habitat durable, une grande cause du mandat : création d'une filière régionale associant circuit court et matériaux biosourcés, innovations dans la construction neuve et la rénovation, facilités financières et administratives.
- Assurer la souveraineté industrielle dans les filières clefs en doublant les moyens d'action de l'Agence Régionale pour les Investissements Stratégiques : objectif 80 000 emplois issus des relocalisations industrielles.
- L'Occitanie toujours pionnière de l'aéronautique et du spatial avec le soutien à la recherche et au développement de l'avion vert ainsi que la 1ère filière de production européenne de nanosatellites.
- Soutien à la filière des véhicules durables : en lien avec la Mecanic Vallée, implantation d'ateliers de production de trains et cars, notamment à hydrogène, création d'une « vélo factory » première usine de production et d'assemblage pour des vélos 100% Occitanie.

>INNOVER GRÂCE À LA RECHERCHE

- Augmentation des financements aux chercheurs pour répondre aux défis clefs (quantique, IA, hydrogène, spatial, santé, systèmes agroalimentaires durables).
- Organiser la coopération renforcée entre chercheurs et industriels : technocampus Hydrogène, Med Vallée...

>ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION

- Une Région à économie positive : contrats « entreprise durable et de progrès » pour accompagner les entreprises dans leur projet de transformation vers un modèle plus écologique et socialement responsable au quotidien.
- Booster la digitalisation et la transformation numérique des entreprises régionales en intégrant l'enjeu de la cybersécurité.

2. UN ENGAGEMENT : L'ACCÈS À L'EMPLOI

Avec pour ambition de devenir la première Région inclusive, l'Occitanie en Commun garantit des solutions d'accompagnement pour former et favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de chacun. Pour cela, Carole Delga agira selon trois piliers :

>FORMER

- Sur tout le territoire régional, création de 10 écoles pour la formation aux métiers de la transition écologique.
- Un accès facilité à la formation pour les travailleurs indépendants en partenariat avec les différentes branches pour créer une offre de formation plus modulable et accessible à ces métiers.
- Des formations adaptées pour les personnes en situation de handicap.

>L'EMPLOI DES JEUNES

- « Occitanie Stages » : une application unique pour tous les stages (de la 3ème au Bac +5).
- Création d'un « Revenu écologique jeune » : pour financer la formation et le lancement des jeunes dans les emplois verts.
 - Une indemnité pour les jeunes en formation aux métiers verts.
 - Un nouveau contrat PASS sera proposé pour aider les jeunes à investir et lancer leur activité.
 - Une aide à la maturation du projet, qui prendra la forme de financement de formation, de coaching et d'aide au montage administratif de l'entreprise.
 - Favoriser la création d'entreprise par tous et notamment les personnes non formées, vers l'économie verte.
- Des entreprises plus proches des jeunes avec 25 000 jobs étudiants dans des entreprises partenaires.

FAVORISER L'ACCÈS ET LE RETOUR À L'EMPLOI

- Aide au transport et à la garde d'enfant pour trouver un l'emploi.
- Renforcement de l'offre de lieux de télétravail grâce au « Réso Occitanie » (réseau de tiers lieux).

PROTÉGER NOS ENTREPRISES ET NOS EMPLOIS

Création d'un fonds anti-faillites de 100 M€, avec une participation des assureurs, pour protéger l'emploi et les TPE – PME fragilisées par la « dette COVID ».

-